

Les antennes 3G de Free Mobile vont bientôt fleurir sur les toits de Paris

Free Mobile va pouvoir concrètement commencer à déployer son réseau mobile. Le Conseil de Paris a voté, mardi 28 septembre, la convention-cadre autorisant l'opérateur à implanter ces 300 antennes-relais sur 250 toits d'immeubles de la capitale, nous apprend l'Espresso.fr.

84 conseillers de Paris sur 163 ont voté pour cette autorisation, 9 contre. 37 abstentions ont été comptabilisées. Sans surprise les élus locaux Verts ont fustigé cette autorisation de déploiement d'antennes-relais par Free Mobile. Denis Baupin, élu Vert à la Mairie de Paris, estime que l'« on est dans un flou juridique. Le gouvernement a organisé un Grenelle des ondes censé apporter des réponses, et pourtant, ils ont décidé d'accorder une 4e licence », rapporte *Le Parisien*. En effet, la demande d'implantation dans la capitale de nouvelles antennes par le nouvel opérateur mobile [a suscité la controverse](#), et a fait ressurgir le débat autour de la dangerosité des ondes pour la santé.

A la mi-septembre, des associations comme Priartem, Robin des Toits et Agir pour l'Environnement avaient demandé à ce que le principe de précaution soit appliqué et que la demande de Free Mobile soit refusée afin de limiter l'exposition des Parisiens exposés à ces radio-fréquences. Les Verts avaient abondé dans le même sens. En vain... De son côté, le Conseil de Paris estime avoir fait respecter le principe de non-discrimination entre opérateurs, en accordant à Free ce qu'Orange, SFR et Bouygues Telecom ont déjà obtenu de leur côté. « La décision de créer un quatrième réseau est une décision de l'Etat prise en janvier dernier. La Ville n'avait pas de marge de manœuvre pour s'y opposer », a souligné Bernard Gaudillère, l'adjoint chargé des finances à la Ville de Paris.

Désormais, selon le cahier des charges retenu par l'Arcep (autorité de régulation des communications électroniques et des postes), Free Mobile se doit de couvrir au moins 25 % de la population française au bout de deux ans, et 80 % au bout de huit ans. Un calendrier qu'Iliad, la maison mère, entend bien tenir. Mais Free Mobile est toujours confronté à un problème de taille : parvenir à conclure [un accord d'itinérance 3G](#) avec au moins un des trois opérateurs en place s'il veut lancer son offre mobile à l'échelle nationale début 2012 comme prévu.